



## Des aires & co-errance

Chronique de l'errance des habitants de l'aire d'accueil de Lubrizol

5 janvier 2022

[LIRE L'ARTICLE EN LIGNE SUR LE SITE DE ROUEN DANS LA RUE](#)

*NDLR : Échelle Inconnue est un groupe de recherche et de création artistique centré autour des urbanités minoritaires. Depuis 1998, les productions d'Échelle Inconnue questionnent notre rapport à la métropole et les affects qu'elle soulève en nous.*

*Pour Échelle Inconnue, la question de l'urbanité se rapporte à une guerre « sourde et silencieuse ». Un affrontement dans lequel l'idée d'une ville unidimensionnelle se heurte à toutes les autres formes d'existence qui la traverse.*

*Sans-abris, Tsiganes, immigrés et bien d'autres, ce n'est qu'à travers la prise en compte de toutes les manières de vivre une ville, celles qui ne rentrent pas « le plan », que nous pouvons appréhender nos propres existences.*

*À l'occasion de la sortie de la revue annuelle du groupe, nous diffusons ici, avec l'aimable autorisation d'Échelle Inconnue, l'un des articles qui y figure et qui nous a semblé particulièrement remarquable.*

*Un second article intitulé « La coprophagie urbaine : un modèle économique métropolitain » sortira mercredi prochain.*

En espérant que vous prendrez autant de plaisir que nous à les découvrir.

[Lien vers le site d'Échelle Inconnue](#)

[Pour commander la revue](#)

Un article de Stany Cambot

Illustration de couverture : Achille Blaster

## Des aires & co-errance

Depuis l'incendie de l'usine rouennaise de Lubrizol, le 26 septembre 2019, c'est un drôle de bal. Il faudra attendre plusieurs jours pour que les autorités s'inquiètent de la situation des Voyageurs. Suite à la médiatisation de la situation des habitants de l'aire, accompagnés par l'anthropologue Lise Foisneau et le juriste William Acker, quelques élus s'émeuvent et se rendent sur place. On s'indigne ; une solution va être trouvée ; un terrain provisoire ? Oui, très vite ! Un parking et quelques équipements... ([cf. carte 02](#)). Il faudra attendre avril 2021 pour que soit proposé un « stationnement » provisoire. Et, autant faire d'une pierre deux coups : on en profite pour accueillir d'autres familles de la région. Entre temps, on danse.

En octobre 2019, les familles portent plainte en invoquant la responsabilité de l'État pour mise en danger de la vie d'autrui. Quelques jours plus tard. Nous prenons et filmons la mesure du relogement proposé. Deux agents de la Métropole Rouen Normandie se rendent sur l'aire avec, en main, un document que chaque famille doit signer, acceptant ou refusant un remplacement dans une des aires de la Métropole. « *Tu vois, si tu es d'accord, tu signes là. C'est pas la Métropole qui décide tu vois, c'est toi* ».

Interpellés par les habitants, les agents expliquent qu'il reste un emplacement ici, un autre là, un autre encore à plusieurs kilomètres. Les familles ? Bah on verra en fonction des places, peut-être se trouveront-elles séparées, [\(cf. carte 03\)](#) Quand certains s'interrogent sur l'absence de place sur les aires d'accueil proposées, on leur répond que c'est parce que certains Voyageurs ne sont pas en règle. Il faudra les déloger. D'ailleurs, ici aussi, certains n'ont pas signé leur convention d'occupation et ne seront pas relocalisés. Et pendant qu'on y est, ceux qui n'étaient pas sur place au moment de l'incendie non plus.

### **On ne reloge pas pour protéger mais pour dédommager.**

Et puis si t'as pas signé, c'est que tu ne veux pas être relogé.

Après une consultation de Lise Foisneau, William Acker et Vanessa Moreira, une habitante de l'aire d'accueil, à l'Assemblée Nationale dans le cadre d'une enquête parlementaire, le 12 décembre 2019, toujours rien. Après un premier confinement sur l'aire, après l'Adoption du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de Seine-Maritime en Juillet 2020, rien.

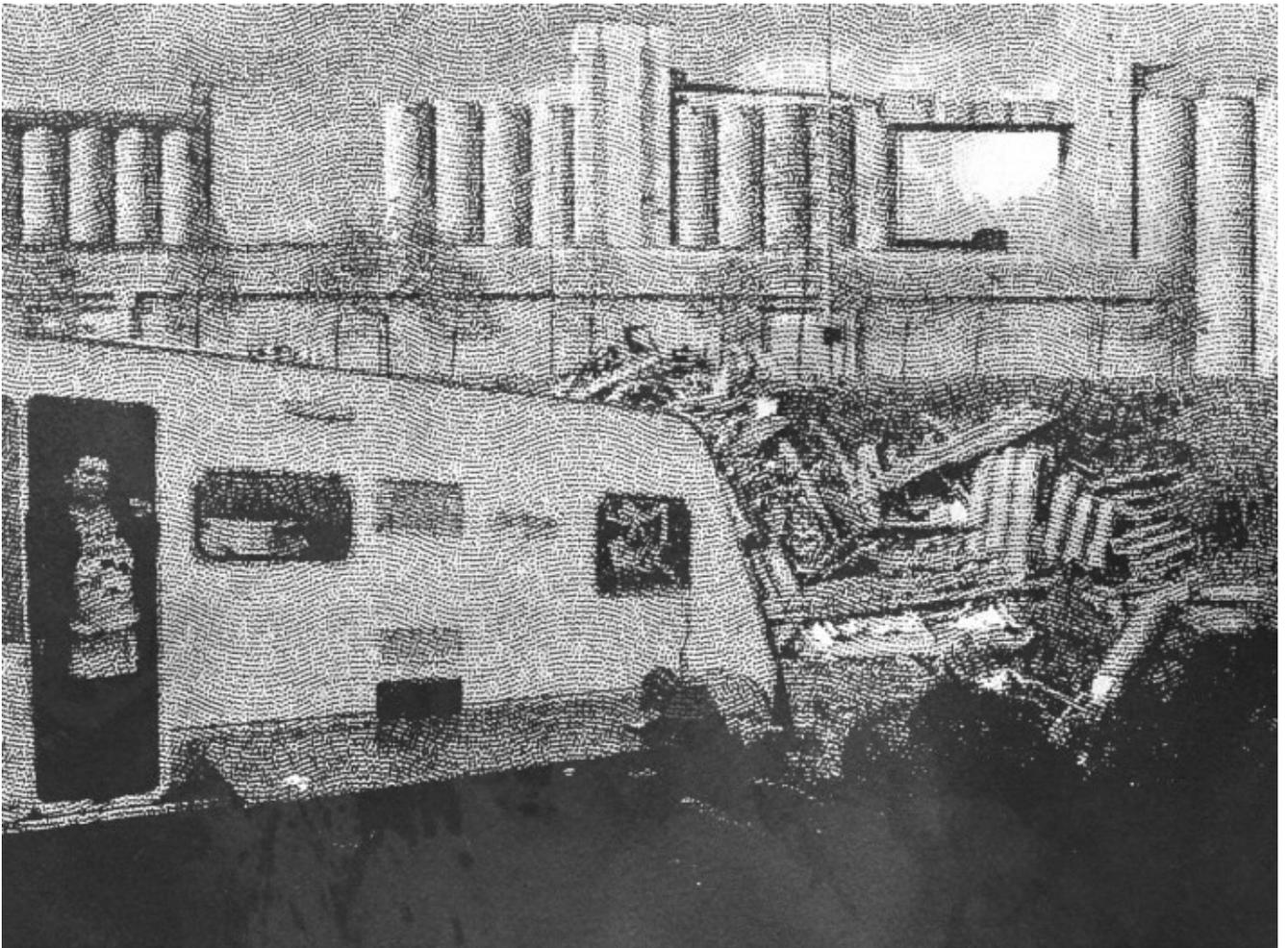
C'est compliqué, il faut trouver un terrain. Vous comprenez ?

Entre temps, à quelques kilomètres de là, la convention entre SNCF Immobilier et la Métropole de Rouen reconduit l'opération d'urbanisme temporaire « La Friche Lucien ». **Ses organisateurs ne se cachent pas de faire de la sécurisation par l'occupation et affirment même publiquement que leur présence empêche celle des Voyageurs sur site.**

*« Car c'est de notoriété publique, vous n'avez qu'à demander à n'importe quel élu, ils dégradent [...] Jusqu'en 2019 venaient se greffer chaque année en septembre des Gens du Voyage. Pour le coup, les relations sont un peu plus tendues, dues notamment à des dégradations, à des vols, qui ont lieu chaque année à cette période-là : et on commence à le savoir puisque c'est devenu institutionnel en fait. Nous on occupe le site tous les ans en septembre et ça depuis 5 ans, et on a eu des dégradations et des vols à cette même période tous les ans donc c'est forcément quelque chose qui peut compliquer les choses D'autant plus que leur occupation est illégale. Chaque année, c'est un peu la bataille parce qu'ils se branchent sur l'immeuble de nos voisins directs, ils coupent l'eau, ils font sauter la Friche aussi : on a de gros problèmes d'électricité à cette période de par leur installation illicite tout simplement »,*

expliquait **Simon Ugolin, de l'Atelier Lucien** à Rouen le 28 janvier 2021 lors de la rencontre « Urbanisme transitoire, une façon flexible de fabriquer la ville » organisée par la Maison de l'Architecture de Normandie, Le Forum.

Un pari politique et urbain ambitieux aurait été d'appliquer les méthodes de l'urbanisme transitoire au relogement de ces familles. Ce qui aurait fait de Rouen une des rares villes à assumer et favoriser la présence voyageuse en centre-ville. Lors de notre rendez-vous avec la Métropole Rouen Normandie, l'élu en charge des Gens du Voyages prend note, disant ignorer ce qu'est l'urbanisme transitoire et n'ayant pas connaissance de la convention avec SNCF immobilier.



Septembre 2020 : premier anniversaire de l'incendie de l'usine Lubrizol. Le maire de Rouen se prononce favorablement et publiquement sur Twitter pour trouver des solutions dignes et alternatives. Quelques mois plus tard pourtant, **la Métropole Rouen Normandie demande en référé auprès du tribunal administratif l'expulsion de « Gens du Voyage »** de l'aire de Rouen/Petit-Quevilly. La demande d'expulsion concerne essentiellement les familles ayant porté plainte. Le motif ? Des branchements électriques illicites. La police se déplace, constate... Rien. Après [un article de Street Press](#), une interpellation via Twitter du Président de la Métropole par William Acker et Échelle Inconnue — entre autres — la Métropole recule. Le Président de la Métropole réaffirme une nouvelle fois qu'il n'y aura pas d'expulsion et que les habitants doivent être logés de manière digne.

Le contact est pris. Nous demandons rendez-vous pour parler de la situation des habitants de l'aire mais aussi plus largement de la situation des personnes en habitat mobile sur le territoire métropolitain, dont le nombre ne cesse de croître et que l'ensemble des projets urbains et infrastructures de l'Axe Seine ne peut qu'augmenter. En somme, une oreille est tendue et il semble possible d'énoncer une situation politique et urbaine visiblement ignorée. Nous n'aurons rendez-vous que le 17 mai, après que la fameuse solution transitoire a enfin été trouvée. Parallèlement, un projet de MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale) est mis en place suite à une réunion organisée par l'État.

La solution transitoire tant attendue est finalement trouvée (réponse aux restrictions sanitaires lors du troisième confinement imposant de ne pas se déplacer à plus de 10km), en l'espèce : le parking

du Zénith, en attendant la construction d'un nouvel espace qui ne verra le jour que dans 12 mois, minimum ! ([carte 4—a](#))

En attendant, le parking, même sans sanitaire, semble toujours plus vivable que l'aire d'accueil. Mais jusqu'à quand ? Les Voyageurs ne savent pas vraiment.

**Carte 4b** / En juin 2021, le confinement prend fin, le Zenith va rouvrir au public et les huissiers viennent signifier aux Voyageurs que les 120 caravanes doivent partir. Un mois plus tôt, nous avons questionné l' élu : où iront ces familles une fois le Zénith rouvert ? La réponse fut surprenante : « ***Vous les connaissez, ils trouveront bien une solution, Bon, pas très légale...*** » Et le technicien en charge des aires de nous calmer en clamant : « Vous savez, officiellement, l'aire de Rouen/Petit-Quevilly est toujours ouverte ! »

Retour à la case départ. Les familles se sont dispersées sur le territoire. Gageons que la Métropole qui les place de fait en situation irrégulière saura se montrer indulgente et n'aura pas recours à l'arsenal juridique croissant permettant les expulsions.

[Cartes 1, 2 et 3](#)

[Cartes 4a, 4b et 5](#)